

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fondation Intelligence / Intelligence Foundation

Date : _____

ATTENDU QUE la Fondation Intelligence / Intelligence Foundation est constituée à des fins d'avancement de l'éducation du public, conformément à ses lettres patentes;

ATTENDU QUE le conseil d'administration souhaite confirmer et soutenir la mise en œuvre active des programmes éducatifs publics de l'Organisme;

IL EST RÉSOLU QUE :

1. Le conseil ratifie et approuve la mise en œuvre opérationnelle du volet éducatif « Littératie en sécurité de l'IA », tel que déployé à compter du _____;
2. Le conseil confirme que ce volet s'inscrit dans les programmes éducatifs continus de l'Organisme, actifs depuis sa constitution;
3. Le conseil approuve les dépenses engagées et à engager, directement liées à la livraison du programme, comme dépenses de bienfaisance;
4. Le conseil confirme que le programme est réalisé par l'Organisme lui-même, sous sa direction et son contrôle.

ADOPTÉ à _____, le _____.

Président du conseil

Secrétaire